

PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS

Information sur le Projet : BURKINA FASO : Projet de préparation et de riposte au COVID-19 du Burkina Faso (P173858)

Agence d'exécution du Projet : PRSS

Date du plan de passation des marchés : 9 Avril 2020

Période couverte par ce plan de passation des marchés : Avril à Juin 2020

Préambule

Conformément au paragraphe 5.9 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016 révisé en Juillet et Août 2020) ("Règlement de Passation des Marchés") l'Emprunteur utilise les outils électroniques de planification et de suivi de la passation des marchés (STEP) pour préparer, valider et actualiser ses plans de passation des marchés et effectuer toutes les transactions liées à la passation des marchés du projet.

Cette partie textuelle ainsi que les tableaux du plan de passation des marchés dans STEP constituent le plan de passation des marchés du projet. Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les activités de passation de marchés du plan de passation de marchés. Les autres éléments du plan de passation des marchés tels que requis au paragraphe 4.4 du Règlement de passation des marchés sont énoncés dans STEP.

Les Dossiers types d'appel d'offres publiés par la Banque devront être utilisés pour tous les contrats soumis à la concurrence internationale ainsi que pour tous les autres contrats spécifiés dans les tableaux du plan de passation des marchés inclus dans STEP.

Procédures nationales de passation des marchés : En accord avec le paragraphe 5.3 du Règlement de passation des marchés, au cas où la procédure de passation des marchés est retenue (telle que spécifiée dans les tableaux du plan de passation des marchés inclus dans STEP), les procédures de passation de marchés du pays considéré peuvent être appliquées.

Si l'Emprunteur utilise ses propres procédures d'appel d'offres national ouvert telles qu'énoncées dans le code des marchés publics (**Décret no 207-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public**), ces

arrangements sont soumis aux dispositions du paragraphe 5.4 du Règlement de passation des marchés et aux conditions suivantes :

- *Contrôle a priori des structures de contrôle des marchés publics (DCMEF et DGCMEF) et autorisations sur les ententes directes : Non applicable;*
- *Seuils nationaux de passation de marchés : Non applicable*
- *Rejet de l'offre anormalement inférieure ou supérieure de 15 % de la moyenne du montant prévisionnel du client et de la moyenne des offres conformes : Non applicable*
- *Application selon le financement de la marge de préférence nationale, communautaire et locale (collectivités locales) : Non applicable*
- *Signature d'un nouveau marché pour donner suite à une variation du montant du marché de plus de 30 % du montant initial;*

Lorsque l'Emprunteur utilise d'autres procédures que l'appel d'offres national ouvert, ces procédures devront être en accord avec les dispositions du paragraphe 5.5 du Règlement de passation des marchés.

Crédit-bail tel que spécifié au paragraphe 5.10 du Règlement de Passation des marchés : Le crédit-bail peut être utilisé pour les contrats indiqués dans le Plan de passation des marchés : « *Sans objet* »

Achat de biens d'occasion tel que spécifié au paragraphe 5.11 du Règlement de Passation des Marchés est autorisé pour les contrats indiqués dans le Plan de passation des marchés : « *Sans objet* »

Préférence nationale telle que spécifiée au paragraphe 5.51 du Règlement de Passation des Marchés (**Fournitures et Travaux**).

Fournitures : ***ne s'applique pas***

Travaux ***ne s'applique pas***

L'Assistance directe à la mise en œuvre (sigle HEIS en anglais) tel que précisée aux paragraphes 3.10 et 3.11 du Règlement de Passation des marchés s'applique.

Autres informations pertinentes sur la passation des marchés

Néant.

SEUILS POUR LES METHODES DE PASSATION ET MARCHES

1. TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES AUTRE QUE SERVICES DE CONSULTANTS

Les seuils de passation des marchés se présentent comme suit au vu des conditions du marché :

TRAVAUX (US\$ équivalent)			FOURNITURES (US\$ équivalent)		
AOI	AON	CFEN	AOI	AON	CF
≥10.000.000	<10.000.000	<1.000.000	≥1.000.000	<1.000.000	<500.000

2. SELECTION DE CONSULTANTS

- **Liste restreinte composée entièrement de firmes nationales:**
La liste restreinte de consultants pour les prestations d'études d'ingénierie, de contrôle et de surveillance estimées à moins de 300,000 US\$ par contrat, et pour tout autre type de prestations, estimées à moins de 100 000 US\$ par contrat, peut comporter entièrement de consultants nationaux selon les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et Août 2018 et l'Emprunteur ne procède pas à une publication dans UNDB.
- **Autre arrangement spécial de Sélection de consultants : Le seuil pour l'utilisation** de la méthode de sélection de consultant fondée sur les qualifications des consultants est déterminé au cas par cas en tenant compte de la nature et de la complexité de la mission;

N° du marché	Intitulé du marché	Catégorie de marché	Coût estimatif du marché en USD	Revue préalable de la Banque (Oui/Non)	Approche Achat (à indiquer parmi : national/ international/ ouvert/ restreint/ direct/ mono-source)	Mode de sélection (à indiquer parmi : pré/post qualification, Demande d'offres/ demande de propositions/ dialogue compétitif/ Accord-cadre/ Enchère inversée/ Sélection coût qualité/ Négociation)	Méthode d'évaluation (à indiquer parmi critères évalués VfM/ Coûts évalué moins élevé)
1	Acquisition de 50 000 Kits de protection individuelle pour les investigations	Fourniture	1,434,000	non	Sélection Directe	Négociation	
2	Dotation de chaque formations sanitaires d'au moins un thermomètres laser et acquisition de 50 pulvérisateurs au profit des Sites d'isolement et de prise en charge	Fourniture	95,900	non	cotation	Post qualification/demande de cotation	Offre économiquement la plus avantageuse
3	Dotation de chaque CHR/CHUR/CHU d'une radiographie mobile	Fourniture	236,160	non	Sélection Directe (BFP)	Négociation	
4	Acquérir 200 lits et matelas d'hospitalisation	Fourniture	58,640	non	cotation	Post qualification/demande de cotation	Offre économiquement la plus avantageuse
5	Acquisition de 2 tentes médicalisées de cent (100) lits pour Ouaga et Bobo, puis six (06) de cinquantes (50) lits pour les hôpitaux du projet et de 24 contenaires	Fourniture	31,860	Non	Sélection Directe (BFP)	Négociation	

N° du marché	Intitulé du marché	Catégorie de marché	Coût estimatif du marché en USD	Revue préalable de la Banque (Oui/Non)	Approche Achat (à indiquer parmi : national/ internationale / ouvert/ restreint/ direct/ mono-source)	Mode de sélection (à indiquer parmi : pré/post qualification, Demande d'offres/ demande de propositions/ dialogue compétitif/ Accord-cadre/ Enchère inversée/ Sélection coût qualité/ Négociation)	Méthode d'évaluation (à indiquer parmi critères évalués VfM/ Coûts évalué moins élevé)
	aménagés pour les pointes d'entrée						
6	Acquisition de la logistique roulante : 2 véhicules pick up par région et par district cible et aussi une ambulance par DS,	Fourniture	800,000	Non	Sélection Directe	Négociation	
7	Acquérir des tests de diagnostic du COVID19 au profit de 70 000 personnes (140 000 * 25 000f)	Fourniture	2,500,000	Non	Sélection Directe (BFP)	Négociation	
8	Acquérir trois cent milles masques en matériels locaux pour les personnels de santé et leur famille	Fourniture	180,000	Non	Sélection Directe (BFP)	Négociation	

